

REUNION DU 4 MAI 2009

Convocation : 28 Avril 2009

Affichage : 7 Mai 2009

L'an deux mille neuf, le quatre mai, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le dix-sept mars, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Etaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBE Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NEE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINE Philippe, TRAVERS Régine.

Secrétaire de séance : PASQUIER Marie-Hélène

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 25 mars 2009, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer, Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Avis sur la modification du PLU de Brix.

URBANISME

Déclaration Préalable :

- M. & Mme LESCENE Arnaud – 31, La Cour : Création d'une clôture en bois.
- M. Bruno LEFER – 44, Les Amonteux : Construction d'un abri de jardin.

Permis de construire :

- M. COQUOIN Hubert – 26, La Tourelle : Construction d'un garage.
- M. LEFEVRE Bernard – 37, Les Amonteux : Construction d'une maison.
- M & Mme LACOTTE Thomas – 17, Les Corbières : Construction d'une maison.

Monsieur FLEURY rappelle que des autorisations de voirie sont nécessaires pour accéder à la voirie communale.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BRIX

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de la commune de Brix de modifier son Plan Local d'Urbanisme, afin d'agrandir la « Zone Artisanale du Mont à la Quesne », initialement prévue en zone d'urbanisation future.

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à ce projet.

BILAN DE CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Bilan de concertation :

- ✓ La concertation s'est passée sous plusieurs formes :
 - Organisation d'une réunion publique le 19 mai 2008, à laquelle les tollevastais ont été conviés par le bulletin municipal ainsi que par un document déposé dans les boîtes aux lettres.

- Mise à disposition du public des documents d'étude en mairie, entre le 19 mai 2008 et le 4 mai 2009 avec un registre de doléances, sur lequel plusieurs remarques ont été portées.
 - Une grande quantité de propriétaires terriens ont écrit en mairie afin que leur parcelle devienne constructible. Un courrier leur sera adressé lorsque les dates de l'enquête publique seront connues
- ✓ Le bilan de cette étape de concertation est : en premier lieu, une participation vive et une population favorable au projet de PLU, seuls quelques propriétaires fonciers semblent inquiets. La volonté des habitants est de conserver le caractère rural de la commune. Une inquiétude est ressortie quant à la quantité des constructions et à la circulation que cela va engendrer sur les routes de la commune, jugées inadaptées.

Le Conseil Municipal décide d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme

APPROBATION DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal, décide d'approuver la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols telle que présentée par Monsieur le Maire.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux.

Elle sera également tenue à la disposition du public en Mairie de Tollevast ainsi qu'à la Direction Départementale de l'Equipement (Boulevard de la Dollée, Saint-Lô) et que dans les locaux de la Préfecture de la Manche à Saint-Lô.

PASS FONCIER

Une discussion s'engage pour donner suite à la réunion d'information qui s'est tenue le lundi 20 avril 2009. D'autres axes de réflexion sont avancés, et aucun accord de principe n'est donné quant au Pass Foncier. La question sera rediscutée ultérieurement.

MISSION SPS ET DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMB

Monsieur COTTEBRUNE expose au conseil les différents devis pour les missions SPS ainsi que pour les diagnostics amiante, concernant le projet de rénovation et d'extension mesurée de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal décide de retenir les moins-disants, qui sont :

- **Mission SPS** : Mesnil' System, pour un montant de 910 € HT, soit 1088,36 € TTC
- **Diagnostic Amiante** : Chevalier Diag', pour un montant de 100 € HT, soit 119,60 € TTC
- **Diagnostic Plomb** : Chevalier Diag', pour un montant de 100 € HT, soit 119,60 € TTC

LOGEMENT PRESBYTERE

Les membres du conseil décident de rouvrir à la location le logement situé au n°10 Le Presbytère à compter du 1^{er} juin 2009. Ils fixent le montant du loyer à 260 € par mois sans les charges.

TRAVAUX VOIRIE

Programme 2009 : Le Dossier de Consultation des Entreprises a été étudié par la commission voirie et quelques modifications ont été apportées. L'annonce va paraître sous peu, et la date limite de dépôt des offres est fixée au 30 mai 2009, et la Commission d'Appel d'Offres se réunira le 2 juin 2009. Les travaux devront être effectués pour fin septembre.

Travaux au « Virage des Chèvres » : Monsieur le Maire s'étonne de ne pas avoir été informé d'une quelconque réception de travaux. Par ailleurs, le Conseil Municipal met l'accent sur la bretelle d'insertion des « Jouannes », jugée extrêmement dangereuse, ainsi que sur l'arrêt de bus créé sur la nouvelle route.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler l'adhésion au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté mis en place dans le Département.

La participation de la commune pour 2009 s'élève à 135,47 €.

FONDS DE SOLIDARITE AU LOGEMENT

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à renouveler l'adhésion au Fonds de Solidarité au Logement.

La participation financière pour 2009 est fixée à 353,40 €.

DEMANDE D'APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier envoyé par une jeune tollevastaise qui demande à être employée en alternance à l'école maternelle durant le temps de son apprentissage, soit toute l'année scolaire 2009-2010.

Au vu du coût pour la commune, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

CONSEIL D'ECOLE

- Des remarques ont été formulées concernant la cantine scolaire : Monsieur le Maire rappelle que la cantine est communale et que les remarques sont à faire en mairie.
- Service Minimum d'Accueil : les commissions « Personnel » et « Scolaire » vont se réunir le 8 juin 2009 afin de fixer les modalités d'application de la loi sur Tollevast.

INFOS et QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président de la Communauté de Communes répondant au courrier qu'il avait été décidé d'envoyer lors de la dernière réunion concernant l'approvisionnement d'eau aux Martins, suite à la construction d'une nouvelle station d'eau. Le courrier s'est voulu rassurant et Monsieur le Maire indique qu'il est affiché sur le local en face de la mairie.
- Le site internet de la commune devrait être opérationnel en septembre, l'architecture du site devrait être présentée sous peu à la commission « information ».

Fin de la séance : 23h45